



Le français à la Faculté des Lettres de l'Université de Damas : quelle utilité pour les parcours académiques et professionnels des étudiants ?

Mohamad ALTINAWI, Docteur en Sciences du Langage, chercheur indépendant

Résumé

Bien que l'arabe standard soit la langue d'enseignement/apprentissage à l'Université de Damas¹, l'étudiant est invité à suivre des cours en langue étrangère² pendant les quatre premiers semestres. Cet article a pour but d'investiguer si l'apprentissage du français langue étrangère peut contribuer à l'acquisition des compétences langagières et autres nécessaires pour les parcours académique et professionnel des étudiants en Licence de la Faculté des Lettres de l'Université de Damas. Il s'agit d'une analyse qualitative des entretiens semi-directifs, effectués sur place en 2016 auprès de 15 enseignants de français³.

Notre contribution commencera par un aperçu historique qui montre le lien raccordant la Syrie à la langue française. Nous montrerons, ensuite, la méthodologie adoptée dans l'analyse des entretiens, pour pouvoir, enfin, dégager des indices qui peuvent nous aider à comprendre la valeur qu'ajoute éventuellement le français aux parcours académique et professionnel des étudiants. Cela nous semble d'une importance majeure dans cette période où la Syrie essaie de guérir ses blessures ; elle aura certainement besoin de former une génération capable de reconstruire le pays dans tous les domaines. Dans cette optique, la langue étrangère

¹ Excepté les disciplines de langues étrangères.

² Nous signalons, entre autres, l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le russe, le persan, l'italien, etc.

³ Dans cet article, nous choisissons d'interroger le cadre professoral. Une enquête auprès des étudiants et des responsables académiques suivra dans une autre publication.

se veut un outil efficace pour acquérir des savoirs et des compétences et pour établir des liens avec les autres.

Mots-clés : FLE, besoins langagiers, Syrie, formation universitaire.

Abstract

Standard Arabic is the language of teaching and learning at the University of Damascus, nonetheless the student is invited to take courses in a foreign language during the first four semesters. The purpose of this article is to study whether learning French as a foreign language can contribute to enriching the academic and professional pathways of undergraduate students of the Faculty of Letters at the University of Damascus. This is a qualitative analysis of the semi-structured interviews conducted on-campus in 2016 with 15 French teachers.

Our contribution will begin with a historical overview that shows the link connecting Syria to the French language. We will then show the methodology adopted in the analysis of the interviews, so we could finally identify clues that can help us understand the value that French may add to the educational journey of learners and professional career of graduates. This seems to us of major importance in this period when Syria is trying to recover from its tragedy; she will certainly need to train a generation capable of rebuilding the country in all fields. From this perspective, the foreign language is an effective tool for acquiring knowledge and competencies and for establishing bonds with others.

Key words: French foreign language, needs, Syria, education, interview.

1. Introduction

Avant d'aborder les besoins langagiers des usagers des cours de français à la Faculté des Lettres de l'Université de Damas, nous aimerions, d'abord, faire un détour par l'histoire du pays. Le but est de suivre le lien qui existe entre la Syrie et la langue française selon la structure proposée ci-après.

1.1. La Syrie sous le mandat français (1920-1946)

La présence française en Syrie remonte à la période qui précède la première guerre mondiale en 1914 où la Syrie était sous le pouvoir de l'Empire ottoman, il s'agissait des missionnaires de Saint-Vincent qui ont établi un collège ayant permis à la France d'enraciner sa culture dans la Syrie ottomane (Bocquet, 2008:13). Petit à petit, les missionnaires ont commencé à ouvrir des écoles religieuses privées qui avaient pour but de diffuser la langue et la culture françaises (Feuerstoss, 2010: 29). La langue officielle du pays, à l'époque qui précède le mandat français, fut naturellement le turc, même l'enseignement d'arabe se faisait en langue turque. Cela a continué de la sorte jusqu'en 1918 où le Royaume arabe est venu, à la suite de la défaite de l'Empire ottoman, changer la situation. En ce qui concerne l'enseignement scolaire de l'arabe littéraire, il restait faible, puisque c'était l'arabe dialectal qui était le plus maîtrisé par les élèves syriens. (Bocquet, 2008: 159–60). Dès le début du mandat français en Syrie, fin d'août 1920⁴, les Français se sont préoccupés de l'enseignement. On notait une augmentation du nombre d'écoles à Damas (surtout celles privées) ; de 121 à Damas à plus de 171 vers la fin de l'année scolaire de 1920-1921 (Catroux, 1922: 26–27). Ainsi, « l'enseignement du français est considéré comme la priorité, puisqu'il répond au désir, prêté aux Syriens, de bénéficier d'un des meilleurs instruments de progrès et de civilisation. » (Bocquet, 2008: 61). Plus tard, le français sera, à côté de l'arabe, une langue officielle du pays, comme il est prescrit par l'article 16 de la Charte du mandat de la Société des Nations en 1922 (Anon, 2002: 319).

⁴ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Mandat_fran%C3%A7ais_sur_la_Syrie_et_le_Liban, consulté le 31.01.2019.

1.2. La Syrie indépendante (après 1946)

Vers la fin du Mandat, le français « est à la fois la langue du Mandat, la langue des chrétiens catholiques, par leur héritage géographique, culturel et historique, et la langue des beaux quartiers. La francophonie s'attache de plus en plus à la bourgeoisie damascène. » (Bocquet, 2008: 151). Au fur et à mesure, le système d'enseignement du pays s'arabisait tout en calquant sur les structures fondées par les missionnaires (Bocquet, 2008: 145). Avec le temps, le français commence à se retirer des écoles pour trouver sa place privilégiée dans les salons de la bourgeoisie syrienne (Bocquet, 2008 : 151- 201).

L'existence post-mandataire de la France en Syrie se manifestait à travers ses coopérations aux plans culturels, pédagogiques, universitaires, scientifiques, techniques. Ce sont les axes de l'influence française après la sortie de ses troupes du pays. Quant à la langue française, le système éducatif syrien lui a consacré une place dès la classe de 7^e (1^{re} année du collège) jusqu'au baccalauréat (dernière année du secondaire). À l'université, la coopération franco-syrienne s'inscrivait au niveau des accords bilatéraux pour former les élites syriennes dans les universités françaises. Aujourd'hui, parmi ces diplômés, il y en a ceux qui ont pu avoir des postes à responsabilité dans l'État syrien (Feuerstoss 2010: 27).

1.3. L'enseignement universitaire du français à l'heure actuelle

À l'heure actuelle, le français garde encore sa place au sein du système éducatif officiel syrien au collège, au lycée et à l'université. Ce qui nous intéresse dans cet article, comme nous l'avons déclaré plus haut, c'est la formation du français offerte, par l'Institut Supérieur de Langues (ISL)⁵, aux étudiants en Licence à la Faculté des Lettres de l'Université de Damas. Il s'agit du terrain où nous avons travaillé en tant qu'enseignant de français pendant plusieurs années.

Nous nous intéressons, en particulier, à mesurer l'importance du français pour le parcours académique et éventuellement professionnel des étudiants de la Faculté des Lettres. Autrement dit, nous cherchons à recenser leurs besoins langagiers en

⁵ Cf. <http://damasuniv.edu.sy/arabicD/index.php?lang=1&set=3&id=321>, consulté le 07.01.2019.

FLE pour les études et le métier (à exercer de plus tard), ce qui aiderait à (re)orienter la formation actuelle afin de satisfaire ces besoins.

2. L'étude

Cette deuxième partie est consacrée à l'enquête réalisée à la Faculté des Lettres, nous montrerons au début la méthodologie adoptée pour la constitution du corpus de l'étude, ensuite nous effectuerons une analyse thématique de ce dernier tout en mettant l'accent sur les deux thèmes principaux de l'enquête comme on le verra plus loin.

2.1. Méthodologie

Le corpus, sur lequel nous nous basons dans cette étude, se constitue d'entretiens semi-directifs sur place enregistrés en face à face avec le cadre professoral de la Faculté des Lettres à l'université de Damas. Nous avons opté pour cet outil de collecte de données parce qu'il nous permet de poser un certain nombre de thèmes ou de questions guidées, relativement ouvertes, auxquelles nous souhaitons que l'interviewé-e réponde. Il offre également une flexibilité dans la mesure où nous ne suivons pas un ordre strict pour poser les questions prénotées. (Lefèvre, 2006). De cette façon, nous adoptons une approche inductive qui favorise la découverte des sous-thèmes (unités thématiques) à partir d'un thème assez vaste, comme nous le détaillons plus loin dans cet article.

2.2. Thèmes et Questions

Pour concevoir les questions de l'étude, nous sommes parti de notre expérience sur le terrain, et des lectures en didactique du français général et spécifique (entre autres les travaux de Mangiante et Parpette (2004 ; 2011) et Damette (2007) qui ont permis de relever quelques points que nous aimerions approfondir ici : par exemple l'apport éventuel du français pour les études/la recherche, la nécessité d'une formation en français non général pour le parcours professionnel de l'étudiant. Les deux questions principales de l'enquête⁶ sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous qui montre également la raison pour laquelle nous les avons choisies.

⁶ Dans cet article, qui s'inscrit dans un projet plus large, nous nous contentons d'analyser ces deux questions seulement, d'autres sont à discuter dans de futures publications.

N°	Question	Objectif
1	Quel est l'apport du français pour les études ?	L'objectif de cette question est de savoir si le français aide l'étudiant dans ses études disciplinaires et comment ? En d'autres termes, nous voulons savoir le rôle que le français joue dans le parcours académique pour les différentes disciplines de la Faculté des Lettres à Damas.
2	Quel est l'apport du français pour le métier ?	L'étudiant pourrait exercer une activité rémunérée pendant ses études, mais surtout à la fin de celles-ci. Ce travail peut être lié à son domaine de spécialité ou non. Pour proposer la meilleure formation en français, il faudrait prendre cela en considération et le mettre en priorité puisque l'objectif de tout diplômé semble pouvoir trouver un bon poste à la fin des études. ⁷

Tableau 1 : Guide de l'entretien

2.3. Feuille de route⁸ et mise en œuvre des entretiens

Après avoir établi la liste des enseignants du français (15 personnes), nous les avons contactés pour présenter brièvement l'objectif de la recherche et pour avoir leurs accords pour un entretien face à face. Ensuite, le jour de l'entretien, une brève présentation de la recherche a été faite, et nous avons demandé quelques informations sur le profil du participant (âge, diplômes, années d'expérience, etc.). Cela aide à briser la glace et à entrer doucement dans l'enquête. Il est à noter que l'entretien se tenait en arabe (langue maternelle des participants) pour éviter tout blocage que pourrait représenter la langue étrangère (éventuellement le français).

⁷ Cf. (Grin, 2005).

⁸ Inspirée de (Alami et al. , 2013).

D’ailleurs, nous avons laissé suffisamment de temps à l’interviewé pour qu’il formule ses réponses aux questions posées.

2.4. Profils des participants

Avant de commencer l’analyse thématique du corpus, il nous semble judicieux de passer en revue les profils des enseignants interviewés dont les noms ont été anonymisés.

Interviewé	Département	Expérience (ans)	Genre	Niveau de formation
1. Jeanne	Non linguistique	1-5	F	Licence
1. Sara	Linguistique & non linguistique	16-20	F	Dip./Mas. ⁹
3. Françoise	Linguistique & non linguistique	1-5	F	Licence
4. Claire	Linguistique & non linguistique	1-5	F	Licence
5. Éva	Linguistique & non linguistique	6-10	F	Dip./Mas.
6. Isabelle	Linguistique & non linguistique	6-10	F	Dip./Mas
7. Camille	Non linguistique	1-5	F	Licence
8. Xavier	Non linguistique	6-10	M	Licence
9. Marc	Linguistique & non linguistique	11-15	M	Dip./Mas.
10. Amélie	Linguistique & non linguistique	1-5	F	Licence
11. Madeleine	Linguistique & non linguistique	1-5	F	Licence

⁹ Certificat d’un Diplôme ou d’un Master.

Interviewé	Département	Expérience (ans)	Genre	Niveau de formation
12. Louise	Linguistique & non linguistique	16-20	F	Dip./Mas.
13. Lucie	Linguistique & non linguistique	1-5	F	Dip./Mas.
14. John	Linguistique	21-30	M	Doctorat
15. Pauline	Linguistique	21-30	F	Doctorat

Tableau 2 : Profils des participants

Parmi ces 15 participants¹⁰, il y en a ceux qui enseignent le FLE dans les 8 départements linguistiques (de langue moderne) d'arabe, de russe, d'anglais, d'allemand, d'espagnol, de persan, de japonais et de français, et d'autres qui l'enseignent dans les départements de bibliothèques & information, de sociologie, de philosophie, de géographie, d'archéologie et d'histoire¹¹.

Pour la formation des interviewés, nous notons 7 avec une formation initiale (licence de 4 ans) en langue et civilisation françaises et 8 avec une formation de niveau supérieur (diplôme, master ou doctorat) dans le même domaine.

2.5. Constitution du corpus

Une fois les entretiens effectués, nous sommes passé à l'étape suivante, celle de la constitution du corpus à analyser, pour cela nous avons procédé de la manière suivante :

¹⁰ Pour garantir davantage l'anonymat des participants, nous ne précisons pas le département où chacun enseigne.

¹¹ Tous ces départements font partie de la Faculté des Lettres à l'Université de Damas.

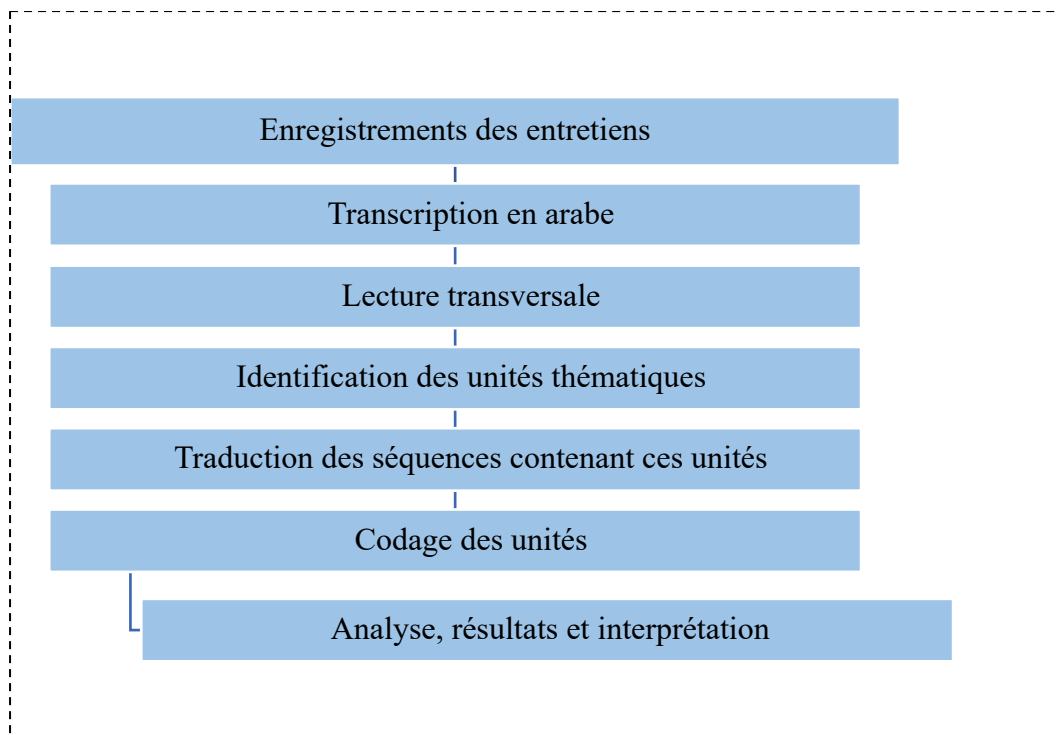


Figure 1 : Schéma du cheminement de l'analyse qualitative

2.5.1. Transcription en arabe

Les enregistrements ont été écoutés plusieurs fois avant de passer à la transcription en arabe : le but étant de vérifier la fidélité du contenu et sa lisibilité par un tiers (Alami et al., 2013: 106).

2.5.2. Lecture transversale

Une fois le corpus constitué, nous avons effectué une lecture en diagonale pour avoir une première impression des thèmes de l'enquête et découvrir, le cas échéant, de nouveaux thèmes sous-jacents.

2.5.3. Identification des unités thématiques

Après avoir terminé la lecture transversale, nous nous sommes basé sur les thèmes prédéfinis pour découvrir les sous-thèmes (unités thématiques) qui en dérivent (Dumez, 2016 : 85). Ainsi le tableau suivant représente la grille thématique en question :

Thème	Unités thématiques découvertes
1. Apport du français pour les études	<ol style="list-style-type: none"> 1. Communiquer lors des rencontres scientifiques ; 2. Étudier à l'étranger ; 3. Accès direct au contenu scientifique ; 4. Lien entre le français et la discipline enseignée ; 5. Études supérieures ; 6. Réussir/avoir de bonnes notes ; 7. Absence de besoin langagier en Licence ; 8. Vocabulaire.
2. Apport du français pour le métier	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aucune /très peu d'utilité ; 2. Enseignement de français ; 3. Organisations humanitaires ; 4. Poste d'État¹² ; 5. Syrie après la crise ; 6. Traduction ; 7. Entreprises (secteur privé) ; 8. Atout pour le futur professionnel ; 9. Utilité pour l'enseignement disciplinaire.

Tableau 3 : Grille thématique.

2.5.4 Traduction en français des séquences contenant ces unités

Comme le français est la langue de rédaction de cet article, nous avons opté pour la traduction en français des passages contenant les unités thématiques identifiées¹³.

2.5.5 Codage des unités

Pour faciliter l'analyse du corpus, nous avons codé les liens entre les unités thématiques et les enquêtés en utilisant le logiciel Nvivo 11¹⁴.

Il est à noter que pendant le codage, il arrivait qu'une réponse fasse référence à deux thèmes, dans ce cas nous choissions de la coder aux deux thèmes identifiés (Dumez 2016: 82). Comme c'est le cas de cette réponse de Marc qui signalait

¹² De fonctionnaire.

¹³ Voir annexe.

¹⁴ Cf. <http://www.qsrinternational.com/nvivo-french>, consulté le 9.11.2019.

l'importance du français pour travailler dans une *organisation humanitaire* (2-3)¹⁵ et comme un *atout pour le futur professionnel* (2-8).

Actuellement, nous sommes à l'ère de la mondialisation, l'étudiant ne se contente plus d'une seule langue, il a besoin de deux langues ou plus pour son avenir professionnel, il en a toujours besoin. J'ai des étudiants qui travaillent dans des organisations internationales qui exigent au moins deux langues. (Marc)

Dans le cas opposé, c'est-à-dire deux réponses (de la même personne) qui font référence à la même unité thématique, nous pouvons citer l'exemple des deux passages de Pauline qui ont été codés à *l'apport du français pour les études supérieures* (1-5).

Il (l'étudiant) a besoin de la langue surtout pour poursuivre ses études supérieures. (Pauline)

Il est préférable dans une recherche que l'on ait des références en arabe, en anglais et en français. (Pauline)

Enfin, la figure ci-après donne un exemple (extrait) du codage de l'un des entretiens où l'on voit la dérivation des unités thématiques :

¹⁵ Le premier chiffre se renvoie à la colonne gauche du tableau 3, alors que le second fait référence à la colonne droite.

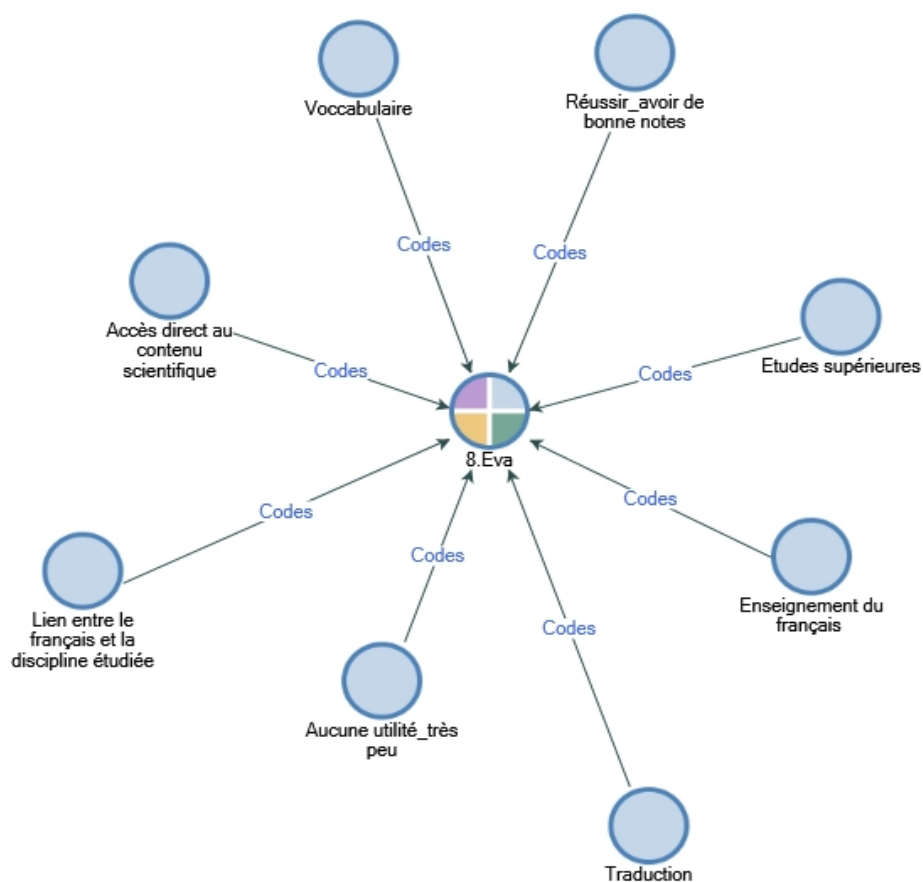


Figure 2 : Codes de l'entretien d'Éva¹⁶.

Nous pouvons, par exemple, voir que parmi les 17 unités thématiques découvertes dans l'ensemble du corpus (voir tableau 3, Eva a discuté 8 seulement. Cela permet, entre autres, d'examiner les points sur lesquels elle a focalisé pendant l'entretien : apprendre le français pour travailler dans le domaine de la traduction, pour enseigner le français, etc.

¹⁶ Voir la transcription de l'entretien en annexe.

3. Analyse & Interprétation des résultats

3.1. Analyse des données

Nous avons adopté une approche descriptive¹⁷ qui consiste à identifier les unités thématiques puis à les décrire tout en créant des liens (nœuds) entre elles. De la sorte, nous avons négligé les données qui ne sont pas en lien direct avec l'objectif des deux questions posées. Cela permet d'éviter « l'effet d'accordéon » qui résulte d'un gonflement de la description en entrant dans des détails inutiles ou d'un dégonflement qui « fait perdre des éléments de compréhension essentiels. » (Feinberg 1970: 119–51)¹⁸.

Pour la forme de l'analyse descriptive, nous optons pour une présentation des unités thématiques avec des extraits des témoignages comme le montre la Figure 3 ci-dessous :

b. Travail non disciplinaire : Enseignement de français (2-2), Organisations humanitaires (2-3), Entreprises « secteur privé » (2-7).

N°	Nom	Enseignement du français	Organisations Humanitaires	Entreprises (secteur privé)
1	Xavier	« Il peut l'enseigner, en profiter pour devenir un enseignant de cette langue comme elle fait partie des plans d'études du collège jusqu'à l'université. »		« Travailler dans le domaine du tourisme ou du commerce, s'il y a des entreprises ou des banques qui utilisent le français au travail. »
2	Pauline	« Je connais des parents qui apprennent le français juste pour pouvoir enseigner à leurs enfants <		

Figure 3 : Exemple d'un tableau de témoignages

¹⁷ Dumez signale que l'on reproche souvent à la recherche qualitative son approche descriptive. Cette approche qui 'fait son originalité scientifique' ne doit pas être jugée comme 'honteuse', à son avis, parce que 'la description est un enjeu de recherche et qu'il n'y a pas de bonne théorie sans bonne description'. (2016 : 99).

¹⁸ Reformulé par (Dumez, 2016: 105).

C'est-à-dire, nous rassemblons les points de vue communs des participants autour d'une ou de plusieurs unités thématiques. Ainsi, la case vide correspond à celui/celle qui ne s'est pas exprimé(e) sur le point en question¹⁹.

3.1.1. Apport du français pour les études

3.1.1.1. Études supérieures (1-5)²⁰ / Absence de besoin langagier en Licence (1-7) / Accès direct au contenu scientifique (1-3) : Amélie, Camille, Claire, Éva, Françoise, Isabelle, Jeanne, Louise, Marc, Pauline et Sara.

Afin de mesurer les besoins langagiers en français des apprenants pour les études, nous distinguons, selon les réponses trouvées chez les 11 personnes susmentionnées, *les études supérieures*, les études au niveau de *la Licence* et *l'accès à la source d'information* scientifique en langue étrangère.

Les propos de Camille, Amélie et Éva montrent que la langue française leur semble pertinente pour les spécialités de l'histoire, la philosophie et l'archéologie où le français peut offrir une source de références très utiles pour la spécialisation de l'étudiant. Pour les autres spécialités, le français ouvre également les portes devant le chercheur souhaitant enrichir sa bibliographie (Marc, Louise, Pauline, Jeanne, Sara et Claire), pour Isabelle et Françoise, le français est globalement utile pour les études supérieures. Enfin, la langue étrangère, éventuellement le français, permet au chercheur d'être informé tout le temps des nouveautés de la science à l'échelle mondiale (John).

[Avec le français] ²¹ je reste en contact avec la pensée mondiale et la recherche qui se fait dans le monde. (John)
--

En ce qui concerne l'apport du français pour les études au niveau de Licence, Pauline, Sara, Françoise et Claire ont confirmé sans tarder que pendant les 4 ans de Licence, l'étudiant est en train d'acquérir des connaissances qu'il pourrait investir

¹⁹ Cela veut dire que l'unité thématique en question n'a pas été découverte dans ses propos.

²⁰ Le premier chiffre renvoie à la colonne gauche du tableau 3 alors que le second concerne la colonne droite.

²¹ Les crochets renvoient à une explication ajoutée par nous.

plus tard. Autrement dit, il n'y a pas de besoins langagiers immédiats au niveau de Licence. De son côté, Françoise a ajouté que le français est vu comme une matière universitaire dont les contenus sont à apprendre par cœur (pour la réussite bien entendu), comme on va le voir plus loin.

Les études au niveau de Licence chez nous c'est malheureusement apprendre par cœur, tu assistes au cours, tu l'apprends par cœur, point final. (Françoise)

D'ailleurs, un autre point important a été abordé, il s'agit de la problématique de la traduction en arabe. John et Louise affirment que la maîtrise de français aide le chercheur (l'étudiant) à économiser du temps, en accédant directement à la source de l'information au lieu de chercher une version traduite qui n'est pas toujours bien faite selon Marc, Louise et Éva.

Parfois, on trouve des fautes dans les versions arabes. (Éva)

3.1.1.2. Communiquer lors des rencontres scientifiques (1-1), Lien entre le français et la discipline enseignée (1-4), Vocabulaire (1-8) : Camille, Claire, Éva, Françoise, Isabelle, Jeanne, John, Julie, Louise, Madeleine, Marc et Xavier.

Pour voir clairement l'importance éventuelle du français pour la discipline étudiée, nous avons repéré 3 unités thématiques liées au sujet.

Xavier, Marc et Louise pensent qu'il est intéressant de pouvoir transmettre ses connaissances disciplinaires en français que ce soit dans le cadre d'un cours universitaire ou lors d'une communication scientifique dans un colloque par exemple.

Pouvoir interagir et mieux parler, en français spécialisé, de son travail. (Marc)

La langue les aide pour la présentation et pour communiquer avec d'autres personnes du même domaine. (Louise)

Xavier, seul, croit que le chercheur qui maîtrise le français pourrait traduire des recherches (rédigées en français) en arabe et mener des recherches en arabe en se référant à des références francophones récentes. D'ailleurs, cela permet, à son avis, d'enrichir nos bibliothèques arabes, ce qui aidera les étudiants et les autres chercheurs (qui ne maîtrisent pas le français) à trouver une source d'information (en arabe) et des recherches récentes au niveau mondial.

Isabelle pense que les étudiants sont justement en train de mémoriser du vocabulaire avec des règles grammaticales. Ce vocabulaire pourrait être utile plus tard pour la recherche selon Claire qui croit que l'étudiant a besoin de maîtriser le lexique spécialisé pour pouvoir mener une petite recherche dans son domaine de spécialité. Xavier, quant à lui, constate que le vocabulaire manque aux étudiants qui ne peuvent pas comprendre une règle grammaticale quelconque s'ils n'ont pas de bagage lexical suffisant.

Il a besoin de mémoriser du vocabulaire, car cela lui manque, il a besoin de mémoriser du vocabulaire pour soutenir son apprentissage de la règle grammaticale. (Xavier)

Selon les expériences de Madeleine, Jeanne et Éva, pour les étudiants de certains départements (Philosophie, Bibliothèques et d'Archéologie), le fait d'acquérir des termes spécialisés est important pour que l'étudiant puisse avancer dans sa discipline.

En ce qui concerne l'importance du français pour la discipline étudiée, John, Camille, Marc, Françoise croient que le français est important pour la discipline de l'histoire. Marc explique que la France a un rôle historique remarquable en Europe et ailleurs ; il ajoute que la langue française a marqué la philosophie grâce aux courants philosophiques français.

Bien sûr pour le département de l'Histoire, vu l'importance historique de la France en Europe et dans le monde, l'étudiant peut en profiter (de français) (...) Pour le département de la Philosophie, on a les courants philosophiques français. (Marc)

John, de son côté a classifié les disciplines selon leur lien avec le français, ainsi il voit que c'est la philosophie qui profite le plus des travaux des francophones, viennent après la sociologie, l'histoire, la géographie et enfin la littérature arabe.

Je vois que le français est nécessaire pour la philosophie, la sociologie, l'histoire, ensuite la géographie et l'arabe. (John)

Pour continuer les études supérieures et se spécialiser, le français peut être utile selon Isabelle, Éva et Claire. Alors qu'Isabelle pense que le français est plus pertinent pour les disciplines de sciences exactes.

J'insiste sur le fait que ce soit pour les disciplines scientifiques plus que pour les littéraires. (Isabelle)

3.1.1.3. Réussir/avoir de bonnes notes (1-6) : Amélie, Éva, Françoise, Isabelle, Jeanne, John, Louise, Marc et Sara.

Presque, les deux tiers des participants ont signalé que la *réussite* est un besoin immédiat et parfois unique de l'étudiant à la Faculté des Lettres. Bien que ce besoin soit de type curriculaire et non langagier, nous l'avons classé parmi les besoins liés aux études.

Nous trouvons que cette unité thématique est d'une importance majeure, en effet, elle peut relever les raisons pour lesquelles l'étudiant à la Faculté des Lettres choisit le français comme langue étrangère à apprendre. Les 9 interviewés ont affirmé que la *réussite* dans la matière de la langue européenne²², en particulier, est une grande préoccupation des étudiants qui choisissent le français réputé par la facilité de ses

²² Dans les curricula de l'Université de Damas, le module de langue étrangère est appelé langue européenne.

examens. En plus, le français leur permet d'élever la moyenne en Licence, ce qui est au sommet des priorités estudiantines (Amélie et Éva)²³.

Je vois que nos étudiants, malheureusement, prennent le français pour une matière qui aide à élever la moyenne. (Amélie)

Les étudiants, eux, ne cherchent pas à apprendre la langue, ils prennent cette matière pour la note seulement. (Louise)

Outre la réussite en français comme *matière*, nous remarquons l'existence d'un test de langue comme l'une des conditions pour l'admission aux programmes de master/doctorat à l'université, la réussite à ce test est également très importante ; c'est une priorité pour le candidat (Isabelle et Sara).

En général, l'étudiant a besoin de la langue pour poursuivre ses études supérieures, il doit passer des tests de langue pour progresser. (Sara)

Enfin, nous nous arrêtons sur les propos de John, Marc, Amélie et Louise qui se plaignent du fait que les étudiants ne perçoivent pas l'importance du français comme un outil de communication, voire un vrai outil que l'on peut utiliser dans la vie professionnelle et académique.

En général, nos étudiants, pour des raisons diverses, ont intérêt à réussir avant d'être des penseurs ou des savants. (John)

Le problème c'est que l'étudiant s'intéresse aux notes, réussir la matière (...) l'étudiant ne valorise pas ses besoins langagiers

²³ Le système éducatif en Syrie accorde une grande importance aux notes obtenues à l'examen.

pendant ses études parce qu'il voit ces matières ou ces langues apprises en général comme des matières. (Marc)

3.1.1.4. Étudier à l'étranger (1-2) : Claire, Françoise, Sara et Xavier.

Pour conclure le 1^{er} volet des besoins langagiers, celui du domaine éducationnel, nous présentons les témoignages concernant l'apport du français pour les étudiants souhaitant poursuivre leurs études à l'étranger.

Les 4 interviewés²⁴ sont d'accord que le français se veut un moyen pour celui qui souhaite poursuivre ses études dans une université francophone à l'avenir. Cela s'inscrit, nous semble-t-il, dans le domaine de français sur objectif universitaire (FOU)²⁵ qui pourrait être pris en considération dans la formation de français offerte par l'université de Damas.

Nous savons que l'étudiant syrien, souhaitant poursuivre ses études dans une université francophone ou française, doit avoir le niveau B2, ce niveau permet à l'étudiant d'économiser beaucoup de temps et de poursuivre ses études disciplinaires (à l'étranger). (Xavier)

3.1.2. Apport du français pour le travail

3.1.2.1. Atout pour le futur professionnel (2-8) : Amélie, Camille, Jeanne, John, Louise, Lucie, Madeleine, Marc et Sara.

Les réponses à notre question sur l'importance du français pour le futur emploi du diplômé syrien²⁶ nous ont permis de dégager cette unité thématique qui a été partagée par 9 personnes.

Les réponses, si diverses soient-elles, ont en commun le fait que le français comme langue étrangère en Syrie est un *plus* dans le CV du candidat (à un emploi) qui doit, bien entendu, maîtriser l'anglais en première place.

²⁴ Cette unité thématique a été évoquée par peu de monde par opposition aux autres unités.

²⁵ Cf. (Mangiante et Parpette, 2011).

²⁶ Les interviewés ont été invités à réfléchir à la Syrie de futur (après la crise).

Le fait de maîtriser le français pour un diplômé en anglais est très bien, cela l'aide à avoir un travail, il aura plus d'opportunités que les autres. (Madeleine)

Même s'il ne l'utilise pas parfois dans son travail, mais c'est comme un plus dans son CV. (Jeanne)

Pourtant Amélie indique que le français peut être utilisé dans les domaines de l'histoire ou de la philosophie, mais son utilisation reste minimale par rapport à un autre domaine plus appliqué comme l'économie par exemple.

Dans les départements d'histoire et de philosophie, (...) (le français) peut les aider comme une langue seconde dans leur travail, mais pas comme les étudiants en économie ou en droit. (Amélie)

La question de la mondialisation et la nécessité de maintenir des contacts avec le marché du travail international a été abordée par Marc et Lucie qui affirment qu'aujourd'hui nous vivons dans un monde où une deuxième (voire troisième et quatrième) langue étrangère est tellement nécessaire.

L'être humain sans une deuxième langue c'est impossible, impossible. Par exemple s'il veut travailler sur Internet, avoir des correspondances avec des entreprises étrangères. (Lucie)

Cette idée est complétée par Louise et Lucie qui voient que le français aide à améliorer le statut professionnel, et même personnel de l'employé. Enfin, il est important de signaler que le secteur privé en Syrie privilégie la maîtrise d'une langue étrangère (l'anglais en premier lieu évidemment) plus que le secteur public (Jeanne) tout en prenant en compte que l'importance de français change d'une entreprise à une autre (Camille).

Cela dépend du métier ! ici la plupart des entreprises exigent l'anglais comme première langue (étrangère) (...)souvent 90% n'exigent pas le français, mais le candidat maîtrise le français comme un plus. (Camille)

3.1.2.2. Travail disciplinaire/ non disciplinaire

Les interviewés, en répondant aux questions, ont témoigné selon leurs propres expériences dans les départements de la Faculté des Lettres où ils enseignent. Ainsi pour savoir si l'apprentissage de français se justifie pour une utilisation, plus tard, dans le domaine de spécialité du diplômé, nous avons analysé les réponses regroupées dans 7 unités thématiques selon le graphique suivant :

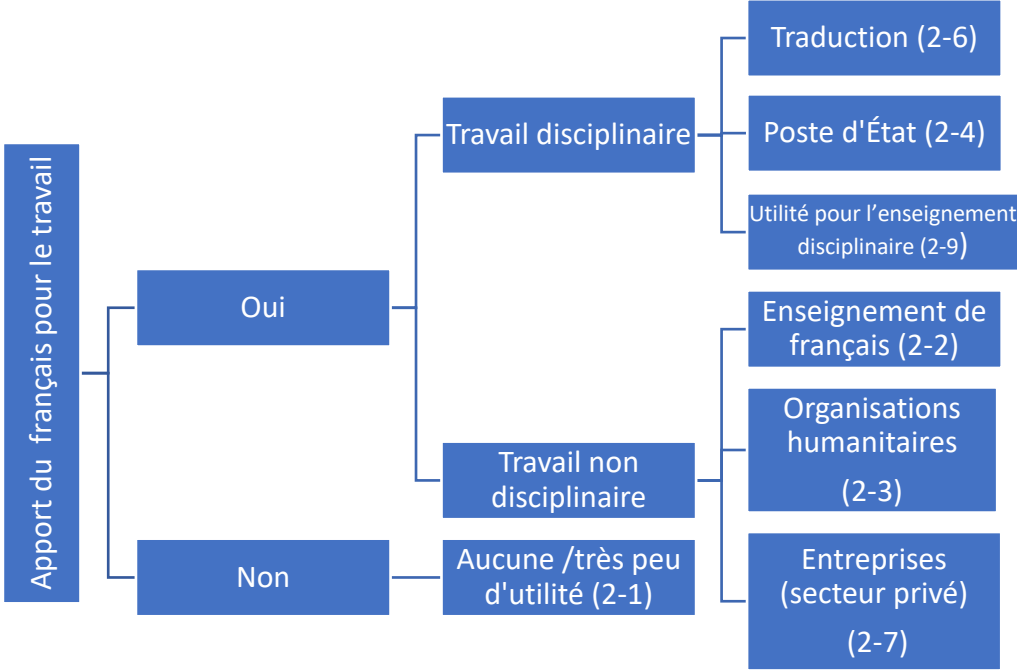


Figure 4 : Travail disciplinaire / non disciplinaire

a. Travail disciplinaire : Amélie, Éva et Pauline.

Pauline et Éva croient qu’il y a des domaines où le français est utilisé pour traduire (domaines de santé et d’archéologie). Pauline précise que l’on a conçu un test pour évaluer les compétences des candidats à un poste au Ministère de Santé, cela, à ses yeux, est inédit et reflète l’avenir de la Syrie.

Au ministère de Santé, on a créé tout un département pour le français, on nous a demandé, comme professeurs, de concevoir des tests avec des questions de tous les domaines (médicaux), pourquoi ? On veut choisir quelques employés (...)pour travailler en français : correspondances médicales, noms des médicaments, traduction de notices d'emballage. Cela n'existait pas avant, voici la Syrie de demain. (Pauline)

En Syrie, un test de français/anglais a été mis en place, depuis quelques années, pour tout candidat à un poste d'État²⁷. Mais il faudrait dire que les candidats, à l'avenir, n'utiliseront pas forcément le français/anglais dans leur travail puisque la langue arabe est la langue administrative et de vie quotidienne pour la majorité des syriens.

Néanmoins Pauline et Amélie confirment qu'il y a des ministères où la maîtrise des langues étrangères est primordiale. Il s'agit des secteurs de Santé et d'Affaires étrangères.

La langue est très demandée même dans les Ministères, récemment, comme le Ministère des Affaires étrangères par exemple (...)on exige deux langues et parfois trois (...)donc la langue, au Ministère qui est un secteur d'État²⁸, est vraiment demandée. (Amélie)

b. Travail non disciplinaire : *Claire, Éva, Françoise, Isabelle, Marc, Pauline et Xavier.*

La réforme du système d'éducation en Syrie a rendu obligatoire²⁹ l'apprentissage de français pendant six ans dans l'enseignement pré-universitaire. Cela explique pourquoi il y a des personnes qui apprennent le français juste pour l'enseigner à leurs enfants, à leur entourage ou bien pour faire des cours particuliers. D'ailleurs,

²⁷ Pour le test de français, il s'agit d'un test de français général commun à tous les candidats de toutes les disciplines (excepté les diplômés en langue et littérature françaises).

²⁸ Comme on a vu plus haut, la langue étrangère est normalement plus utilisée dans le secteur privé.

²⁹ Entre 2004-2013 le français était une deuxième langue étrangère obligatoire (l'anglais en est la première), dès 2013 l'étudiant a le choix entre le français et le russe comme deuxième langue étrangère obligatoire.

Claire trouve que cela est très pratique à cause de la situation économique dégradée en Syrie.

C'est sympa d'enseigner (le français) à ses enfants, ils n'auront pas besoin de cours privés, c'est important surtout aujourd'hui avec le coût actuel de la vie. (Claire)

Du côté de Marc et Françoise, les organisations internationales travaillant en Syrie recrutent des diplômés de différentes disciplines à condition de maîtriser une et/ou plusieurs langues étrangères, dont le français.

Selon le domaine du travail, s'il veut travailler dans les organisations (humanitaires), n'importe quelle langue dans le monde va être utile pour lui s'il veut travailler avec les organisations. (Françoise)

Pour le secteur privé, ce sont les entreprises et les banques qui exigent la maîtrise des langues étrangères, confirment Isabelle, Xavier, Françoise et Claire. Quant à Isabelle, elle a relaté sa propre expérience à l'époque où elle a dû travailler dans un domaine totalement différent de sa spécialisation et qu'elle avait parfois l'occasion d'utiliser le français qui n'avait jamais le même degré d'importance que l'anglais.

Pendant mes années en Licence, j'ai dû utiliser le français, dans certains domaines ; j'ai travaillé dans le domaine du cargo, j'avais des clients des Ambassades francophones et même parfois un Espagnol qui parlait français (...)Mais ce n'est pas comme l'anglais. (Isabelle)

c. Aucune / Très peu d'utilité de français pour le travail dans certaines disciplines (2-1) : Éva, Françoise et Madeleine.

Pour terminer, les témoignages de ces personnes insistent sur le manque (quasiment total) d'utilité de français pour le travail dans certains domaines. Pour les diplômés en langue et littérature arabes, Éva explique que le français ne sert à rien dans leur domaine de spécialité.

D'un autre côté, Madeleine et Françoise soulignent que dans l'enseignement disciplinaire (de l'anglais ou de la philosophie) le français n'a pas de place.

Si les étudiants veulent enseigner après leurs études, que ce soient les étudiants en philosophie ou en anglais, je ne crois pas que le français les aide dans leur vie (professionnelle). (Madeleine)

4. Conclusion

Nous avons ressenti lors de l'analyse des données du corpus la nécessité de sensibiliser les étudiants à l'importance de la langue étrangère et notamment le français pour les études et la vie professionnelle à l'avenir.

Il faudrait dire que, à notre époque où l'anglais domine les milieux scientifique et académique, il est difficile de cerner la question de l'apport des autres langues étrangères pour la *science* en quelques paragraphes. En effet, cela reste un objectif de débat actuel dans les différentes disciplines scientifiques. À ce stade nous citons la table ronde tenue à l'université de Genève en août 2017 sur 'les enjeux du plurilinguisme pour les pratiques scientifiques' où des spécialistes de différentes disciplines ont voulu montrer la *scientificité* de français, portugais, d'anglais, etc³⁰. Ainsi, chacune de ces langues a contribué à la production intellectuelle et scientifique au niveau mondial. Mais pour des raisons de dominance politico-économique l'anglais s'approprie la part du lion.

D'ailleurs, des spécialistes, comme Cloose, défendent l'utilité de français dans le monde des affaires (par rapport à l'anglais) en exprimant :

Est-il bien nécessaire d'étudier, au vingt-et-unième siècle, le français des affaires, alors que l'anglais semble gagner du terrain de jour en jour ? La réponse, positive bien sûr, s'impose à nous, en France comme à l'étranger, où chaque jour voit l'implantation d'une entreprise française dans une nouvelle région du monde : la mode et le luxe bien sûr, mais aussi l'industrie aéronautique, l'automobile, la grande distribution, l'agro-alimentaire, les biens d'équipement sont autant de preuves, à l'étranger, du dynamisme

³⁰ Cf. <http://www.unige.ch/presse/static/2017/MDL-aout-2017.pdf>, consulté le 8.11.2019.

d'une France économiquement puissante et à la pointe de la recherche et de la technologie dans bien des domaines (2004: 9).

Cloose a formulé cette opinion grâce à son expérience dans le domaine³¹, mais aussi grâce à des réalités que l'on ne peut pas négliger, aujourd'hui par exemple on classe le français au 6^e rang parmi les langues les plus utilisées dans le monde. De plus, on note que c'est la langue officielle de 29 pays, enfin 'le français partage avec l'anglais le privilège d'être enseigné comme langue étrangère dans les systèmes éducatifs de la plupart des pays'³².

D'ailleurs, ces propos motivent l'enseignant, comme l'étudiant, à enseigner/apprendre le français à l'heure actuelle. Dans ce contexte, on invite l'université de Damas à organiser une journée d'information (sous forme d'un mini-colloque) où des enseignants de langues étrangères, des spécialistes de DdNL³³ (travaillant à l'université de Damas) et des professionnels, chacun selon la langue étrangère qu'il maîtrise, peuvent montrer les éventuels apports des langues étrangères (dont le français) pour les disciplines/domaines en question. Cela pourrait sans doute aider l'étudiant à choisir une langue étrangère à apprendre en fonction des enjeux disciplinaires et professionnels en question.

Enfin, la bonne formation est celle, aux yeux de beaucoup de spécialistes, qui répond aux attentes du public³⁴. Or ces attentes changent d'un public à l'autre, voire d'un étudiant à l'autre. Il est indispensable donc de procéder à une identification des besoins langagiers des étudiants avant chaque formation ; que ce soit par un questionnaire adressé directement aux étudiants (Mangiante et Parpette, 2004) ou par le biais des enseignants qui sont en contact direct avec le public étudiant.

³¹ Enseignement de français et responsable de communication en entreprises.

³² Cf. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/francophonie-et-langue-francaise/pourquoi-promouvoir-la-langue-francaise/article/etat-des-lieux-du-francais-dans-le-monde>, consulté le 21.08.2017.

³³ Disciplines dites Non Linguistiques. Cf. (De la DNL à la DdNL : principes de classe et formation des enseignants, Gajo, L., 2009).

³⁴ Cela fera l'objet d'une future publication.

Bibliographie

- Alami, S., Desjeux, D. et Garabuaou-Moussaoui, I. (2013). Les méthodes qualitatives. Paris: Presses universitaires de France.
- Anon. (2002). France, Syrie et Liban, 1918-1946: Les Ambiguïtés et Les Dynamiques de La Relation Mandataire: Actes Des Journées d'études Organisées Par Le CERMOC et l'IFEAD, 27-29 mai, Beyrouth : Institut français d'études arabes de Damas.
- Bocquet, J. (2008). La France, l'église et Le Baas: Un Siècle de Présence Française En Syrie, de 1918 à Nos Jours. Paris: Indes savantes.
- Catroux, G.-A.-J. (1922). Le Mandat Français En Syrie : Son Application à l'État de Damas. Paris: Revue politique et parlementaire.
- Cloose, É. (2004). Le français du monde du travail: B1-B2. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Conseil de l'Europe. (2001). Un cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer. Paris: Didier.
- Damette, E. (2007). Didactique du français juridique: Français langue étrangère à visée professionnelle. Paris: Harmattan.
- Dumez, H. (2016). Méthodologie de la recherche qualitative: les 10 questions clés de la démarche compréhensive. Paris: Vuibert.
- Feinberg, J. (1970). Doing & Deserving; Essays in the Theory of Responsibility. Princeton University.
- Feuerstoss, I. (2010). Les enjeux géopolitiques de la pénétration culturelle française en Syrie : quelques réflexions. *Maghreb - Machrek* N° 203(1):25–39.
- Grin, F.. (2005). L'enseignement Des Langues Étrangères Comme Politique Publique: Rapport. 19. Paris: Haute Conseil de l'Evaluation de l'Ecole.
- Mangiante, J.-M. et Parpette, C. (2004). Le Français sur objectif spécifique: de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours. Paris : Hachette.
- Mangiante, J.-M. et Parpette, C. (2011). Le français sur objectif universitaire. Grenoble : PUG.